

TIRAGE VOITURE DE RÊVE

À GAGNER

UNE MAGNIFIQUE
PORSCHE 718 BOXSTER 2024
UNE VALEUR DE 115 000 \$ OU 50 000 \$ EN ARGENT



ACHETEZ VOTRE
BILLET ICI
125 \$

2^E PRIX : 25 000 \$ EN ARGENT

TIRAGE LE 11 JUILLET 2024

RÈGLEMENTS DU TIRAGE AU FAMILIPRIX.COM
RAB1174 - PHOTO À TITRE INDICATIF

Foire aux questions

For an English version, please visit maisonenfantsoleil.ca

Le genre masculin est employé uniquement dans le but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture.

Qui peut participer au tirage ?

Le tirage est ouvert à toute personne âgée de 18 ans et plus qui achète son billet dans la province de Québec.

Où peut-on acheter des billets ?

En ligne sur le site d'Opération Enfant Soleil et chez notre partenaire Familiprix en format papier et en ligne.

Quand le tirage aura-t-il lieu ?

11 juillet 2024, à 14 h, au siège social de Familiprix situé au 6000, rue Armand-Viau à Québec (QC). Le nom du gagnant du grand prix et le nom du gagnant du 2e prix et leur numéro de billet seront inscrits sur le site Internet de Familiprix sous l'onglet « Concours » et sur le site Internet d'Opération Enfant Soleil sous l'onglet « Tirage Voiture de rêve ».

Les gagnants seront contactés par téléphone dans les 24h après le tirage et devront réclamer leur prix dans les 30 jours suivant le tirage, au siège social de Familiprix situé au 6000, rue Armand-Viau, Québec, Québec, G2C 2C5. Tél. (418) 847-3311.

Jusqu'à quand peut-on participer ?

Les billets sont en vente du 8 février 2024 au 30 juin 2024 à 17h.

Quelle est la somme remise à Opération Enfant Soleil pour chaque billet vendu ?

Le montant de la vente de billets est entièrement remis à Opération Enfant Soleil. Nous sommes choyés de pouvoir compter sur l'appui de généreux partenaires qui nous permettent de réduire le coût d'opération d'un tel projet à son minimum.

Quelle est la valeur du prix du tirage?

Le premier prix : une voiture de marque Porsche 718 Boxster 2024 à transmission automatique, d'une valeur de 115 000 \$ incluant les taxes, la préparation, le transport et les options.

- L'immatriculation, les assurances, l'essence et l'entretien du véhicule sont aux frais du gagnant.

À son choix, le gagnant du premier prix pourra choisir entre la voiture décrite précédemment ou une somme d'argent de 50 000 \$ CDN.

Le deuxième prix : un montant de 25 000 \$ CDN remis par chèque.

J'ai perdu mon billet, que faire ?

Nous identifions le gagnant grâce à deux pièces d'identité qui confirment son nom et ses coordonnées, inscrits sur le coupon de participation dûment rempli lors de son achat. La perte de votre billet n'est pas un problème.

Nous sommes un groupe, peut-on acheter un billet ?

Oui. Les groupes peuvent se procurer un billet de tirage, pourvu que le nom de chacune des personnes qui ont acheté le billet figure sur le coupon de participation. Si l'espace est insuffisant, il suffit de nommer un représentant du groupe, puis de rédiger un document signé par toutes les parties stipulant que le billet portant le numéro XYZ appartient au groupe représenté par (nom du représentant). Sur le document, vous devez inscrire lisiblement le nom de toutes les personnes appartenant au groupe, et celles-ci doivent le signer.

Je ne réside pas au Québec, puis-je acheter un billet?

Oui. Vous pouvez vous procurer un billet sur le territoire de la province de Québec.

J'ai moins de 18 ans, puis-je acheter un billet?

Non. Les acheteurs doivent être âgés de 18 ans ou plus selon la loi, sans quoi ils ne pourront pas être reconnus comme gagnants du tirage.

Qui ne peut pas participer au tirage?

- Les personnes âgées de moins de 18 ans;
- Les employés d'Opération Enfant Soleil et les personnes âgées de 18 ans et plus demeurant à la même adresse civile.

Puis-je acheter plusieurs billets?

Oui.

Puis-je acheter un billet sous un autre nom pour l'offrir en cadeau?

Oui. La personne inscrite sur le billet doit être âgée de 18 ans et plus et vous devez inscrire son adresse civique et les coordonnées pour joindre cette personne.

Est-ce que le premier prix est monnayable?

La valeur totale du prix n'est pas monnayable. Cependant, le gagnant peut choisir 50 000\$ CDN plutôt que le véhicule.

Est-ce que je peux avoir un reçu d'impôt pour l'achat de mon billet ?

Malheureusement, aucun reçu n'est délivré, car vous avez la chance de gagner un prix.

Les tirages et concours sont régis par la Régie des Alcools et des Jeux du Québec (RACJ) qui a des règles très précises et que nous nous devons respecter.

L'achat de billets de tirage ne constitue pas un don au regard de la loi de l'impôt. Un don doit être un montant d'argent donné sans contrepartie. Dans le cas des tirages, la contrepartie représente la chance de gagner.

Billet en ligne (format électronique)

Puis-je acheter mon billet en ligne?

Oui, juste ici : www.voituredereve.operationenfantsoleil.ca

Je n'arrive pas à passer à la page de transaction.

- Assurez-vous d'être sur le territoire de la province de Québec au moment de faire l'achat de votre billet et d'avoir activé la géolocalisation de votre navigateur.
- Assurez-vous d'avoir confirmé les deux conditions d'achat à votre panier d'achat avant de passer à la page de transaction.
- Au besoin, communiquez avec Opération Enfant Soleil pour de l'assistance : tirages@operationenfantsoleil.ca ou 1 877-683-2325.

Comment s'assurer que mon achat en ligne a bien été complété ?

- Dans les 24 heures qui suivent votre achat de billet, vous recevrez un courriel comprenant le ou les numéros de vos billets de tirage.
- Un coupon de participation pour chaque billet acheté est automatiquement ajouté au baril de tirage.

De quelle façon vais-je recevoir mes billets achetés en ligne ?

Vous recevrez un courriel avec contenant vos numéros de billets pour le tirage seulement (pas de "vrai" billet). Assurez-vous d'avoir une adresse courriel valide avant de faire l'achat et de l'inscrire correctement. Vous recevrez un courriel au plus tard 24 heures après votre achat.

J'ai acheté un billet en ligne et je n'ai pas reçu les numéros après 24 h. Que faire ?

Jetez d'abord un coup d'oeil aux courriels indésirables. Si les billets ne s'y trouvent pas, écrire à tirages@operationenfantsoleil.ca en mentionnant le prénom, le nom et l'adresse courriel du détenteur du billet. Notre équipe retournera le billet électroniquement.


Si le prix n'est pas réclamé dans les 30 jours suivants le tirage, qu'advient-il?


Dans le cas où le prix ne serait pas réclamé dans les 30 jours suivants le tirage, Familiprix procèdera à un deuxième tirage, au plus tard le 1er jour ouvrable suivant l'échéance de ladite période de 30 jours, au siège social de Familiprix situé au 6000, rue Armand-Viau, Québec, G2C 2C5. Tél. (418) 847-3311.

p. 4

Pour information :

 operationenfantsoleil.ca/comment-donner/tirages/voiture-de-reve/

 tirages@operationenfantsoleil.ca

 1 877 683-2325



Licence RACJ 1774